



CC de la Sologne des Rivières (Siren : 244100806)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Salbris
Arrondissement	Romorantin-Lanthenay
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/11/2003
Date d'effet	01/01/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Olivier PAVY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	29 boulevard de la République
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41300 SALBRIS
Téléphone	02 54 96 23 00
Fax	
Courriel	solognedesrivieres@ccsr.fr
Site internet	www.sologne-des-rivieres.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 261
-----------------------------	--------

Densité moyenne 22,61

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	La Ferté-Imbault (214100844)	1 004
41	Orçay (214101685)	243
41	Pierrefitte-sur-Sauldre (214101768)	814
41	Salbris (214102329)	5 437
41	Selles-Saint-Denis (214102410)	1 369
41	Souesmes (214102493)	1 091
41	Theillay (214102568)	1 303

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Etude sur la compétence eau en vue de son intégration en 2020 ; Etude et mise en ?uvre des interconnexions relatives au schéma départemental d'alimentation en eau potable entre les communes de la communauté.</i> - Assainissement non collectif <i>Mise en place et gestion du service public d'assainissement non collectif suivant la réglementation en vigueur. Etude sur la compétence assainissement collectif en vue de son intégration en 2020.</i> - Autres actions environnementales <i>Actions en faveur de la protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux ; Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; Engagement dans la démarche Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ; Etude sur la gestion du réseau hydraulique du territoire ; Gestion du chemin de l'ancienne emprise du Blanc Argent.</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <i>-Participation au dispositif d'aide au maintien à domicile des personnes âgées. -Politique petite enfance/enfance/jeunesse: -gestion des équipements: crèche, multi-accueil, relais assistantes maternelles, -acquisition et gestion de nouveaux équipements d'accueil et d'hébergement petite enfance/enfance/jeunesse, -création et gestion des centres de loisirs sans hébergement, -ludothèque, -création et gestion des équipements péri-scolaires.</i>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités péri-scolaires <i>Politique petite enfance / enfance / jeunesse : gestion des équipements : crèche - multi-accueil - relais assistantes maternelles, acquisition et gestion de nouveaux équipements d'accueil et d'hébergement petite enfance / enfance / jeunesse, création et gestion des centres de loisirs sans hébergement, création et gestion des équipements péri-scolaires, politique d'accueil, d'hébergement et de gestion de la petite enfance / enfance / jeunesse sur le territoire intercommunal,</i>
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et mise en ?uvre d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) ;</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Etude et mise en ?uvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ;</i>
- Autres <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. D) HABILITATION STATUTAIRE Création et gestion d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en application de l'article L5211-4-2 du code général des collectivités territoriales. En outre, la communauté de communes peut se voir confier par une ou plusieurs communes, l'instruction des certificats et autorisations d'urbanisme par voie de convention en application des articles R410-5 et R423-15 du code de l'urbanisme.</i>
Environnement et cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs en vue du développement et de l'aménagement culturel et sportif de l'espace communautaire. Le taux de fréquentation, par les établissements scolaires du territoire ainsi que du public, supérieur à 40 % hors Salbriens, justifiera de l'intérêt communautaire.</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ; Les dispositions applicables aux offices de tourisme sont régies par les articles L133-1 et suivants du code du tourisme. Etudes des nouveaux projets structurants à caractère touristique sur le territoire communautaire, Valorisation des chemins de randonnées par la réalisation de toutes actions de communication, création de fiches-circuits avec mise en place de signalétique, Aménagement, entretien et gestion des itinéraires du dispositif "La Sologne à Vélo".</i>
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement et gestion d'aires d'accueils des gens du voyage (aire familiale, aire de grands passages), s'inscrivant dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création de zones de développement économique <i>Création de zones de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	SM du pays de Grande Sologne (254103245)	SM ouvert	30 939
41	SM de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (254100415)	SM fermé	42 130
41	SM d'entretien du bassin du Beuvron (254103179)	SM fermé	149 095
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	665 969
41	SM d'aménagement du bassin de la Sauldre (200078459)	SM fermé	53 810

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)